



NOTE AUX INTERNES SESSION SEPTEMBRE

Nous demandons aux internes session septembre de nous remettre leurs actes de naissances n° 07 ainsi qu'une photocopie du relevé de note de la 6^{ème} Année et une photocopie de leurs décision de l'interna date fixée avant le 30/04/2018 faute de quoi l'interne prend sa responsabilité du retard de la remise de diplômes

Service Des Diplômes

